



## Cours par correspondance de cadis formation

Par **melanie13**, le **16/04/2013** à **11:52**

Bonjour je suis inscrite a CADIS formation depuis le 29 janvier 2013 j'ai souhaitai résilier mon contrat par lettre recommander . Cadis formation me demande de payer 30% du prix du contrat le coût de la formation étant de 960 euros . Ayant déjà verser 260 euros je penser qu'il me rester 28 euros a payer . Mais on me réclame de régler 288 euros est ce que c'est normal qu'il ne tienne pas compte des sommes déjà verser ?

Merci par avance